



FIDACO

AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

Jean-Christophe Pierrès
Guillaume Pilat
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas
Expert-Comptable
Associé

Hélène Vigneron
Responsable Pôle Social
Associée

A.D.E.F.E.A.P.
277, rue Saint Jacques – 75005 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Relatif à l'exercice clos le 31 août 2023



4 rue Fernand Forest
BP 90825
49008 **ANGERS** CEDEX 01
+33 (0)2 41 47 01 10

22 mail Pablo Picasso
44000 **NANTES**
+33 (0)2 40 95 36 79

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Pays de la Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale Ouest Atlantique
RC ANGERS B 303 526 966 - N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 173 600 €



A.D.E.F.E.A.P.
277, rue Saint Jacques – 75005 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Relatif à l'exercice clos le 31 août 2023**

A l'assemblée générale de l'association A.D.E.F.E.A.P.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ADEFEAP relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment pour ce qui concerne :

Les subventions perçues de l'Etat sont relatives à une activité analysée sur une année civile. La clôture des comptes au 31 août de l'A.D.E.F.E.A.P. entraîne l'application d'un calcul de répartition de ces subventions sur deux exercices distincts, tel que décrit dans la note « Participation de l'Etat » page 6 de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la cohérence des éléments retenus pour cette répartition.

Par ailleurs, l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre Association. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ENTITÉ RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 04 avril 2024

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Commissaire aux comptes

Frédéric PLOQUIN
Associé



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ADEFEAP - IFEAP
21 rue Merlet de la Boulaye
BP 20221 - 49002 ANGERS Cedex 01
Tél. 02 41 25 33 66

COMPTES ANNUELS AU 31 AOUT 2023

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF AU 31/08/2023

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon AN 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	95 748,79	78 749,64	16 999,15	36 697,48
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	41 340,79	38 353,61	2 987,18	4 549,53
Fonds commercial			0,00	
Autres immobilisations incorporelles	54 408,00	40 396,03	14 011,97	32 147,95
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 558 333,75	1 029 071,29	529 262,46	615 539,97
Terrains	156 000,00		156 000,00	156 000,00
Constructions	1 051 008,90	714 728,43	336 280,47	402 529,46
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	851 324,85	314 342,86	536 981,99	57 010,46
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			55 860,82	55 372,82
Immobilisations financières	55 860,82		55 860,82	55 372,82
Participations et Créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	55 799,84		55 799,84	55 311,84
Prêts				
Autres immobilisations financières	60,98		60,98	60,98
Total (I)	1 709 943,36	1 107 820,93	602 122,43	707 610,22
Comptes de liaison (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 909,45		1 909,45	2 769,71
Avances et acomptes versés sur commandes			0,00	
Créances	284 829,40	8 059,41	276 769,99	479 255,45
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 023 470,41		1 023 470,41	1 080 082,87
Valeurs mobilières de placement	584 556,60		584 556,60	761 486,89
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	111 857,37		111 857,37	39 683,17
Charges constatées d'avance	46 491,13		46 491,13	53 594,58
Total (III)	2 055 114,36	8 059,41	2 045 054,95	2 416 672,67
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de péréquation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 765 057,72	1 115 880,34	2 647 177,38	3 124 482,89

BILAN PASSIF AU 31/08/2023

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	2 423,94	2 423,94
Ecart de réévaluation (sur fonds propres)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	21 461,42	46 658,45
Autres réserves	2 472 945,53	2 592 689,24
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-231 298,06	-145 540,74
Situation nette (sous total)	2 264 932,83	2 496 230,89
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs : suite		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	2 264 932,83	2 496 230,89
Compte de liaison (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	105 221,00	219 299,80
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		
Autres ressources		
Total III	105 221,00	219 299,80
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	72 262,23	96 264,50
Total IV	72 262,23	96 264,50
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	78 094,70	145 059,06
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	75 375,15	117 135,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	51 351,47	49 767,95
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		725,54
Total V	204 761,32	312 687,70
Ecart de conversion Passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V + VI)	2 647 177,38	3 124 487,89

COMPTE DE RESULTAT AU 31/08/2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	534 709,80	675 085,13
dont parrainages		
Ventes de marchandises		
Production stockée		
Produit immobilisé		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 722 253,74	1 844 001,26
Subventions		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	33 584,40	58 257,10
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 350,86	1 004,81
Autres produits (hors cotisations)		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 292 898,80	2 578 348,30
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	1 060 912,82	1 001 972,13
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	103 991,35	94 474,47
Salaires et traitements	987 437,03	1 023 056,36
Charges sociales	357 800,89	381 838,36
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	119 550,02	117 757,41
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotation aux dépréciations des immobilisations		
Dotation aux dépréciations de l'actif circulant	6 235,27	
Dotations aux provisions	1 055,49	470,21
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	4 495,77	418,83
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 641 478,64	2 619 987,77
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-348 579,84	-41 639,47

Excédent ou déficit transféré		
Déficit ou excédent transféré		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 676,98	1 487,73
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	3 676,98	1 487,73
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	3 676,98	1 487,73
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-344 902,86	-40 151,74
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		14,00
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	14,00
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		105 221,00
Reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	105 221,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	-105 207,00
Impôts sur les bénéfices	474,00	182,00
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	114 078,80	
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS	2 410 654,58	2 579 850,03
TOTAL DES CHARGES	2 641 952,64	2 725 390,77
EXCEDENT OU DEFICIT	-231 298,06	-145 540,74
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

A.D.E.F.E.A.P

ANNEXE AU : 31 Août 2023

X	1	Principes, règles et méthodes comptables
X	2	Immobilisations
X	3	Amortissements
X	4	Etat des provisions et fonds dédiés inscrits au bilan
X	5	Etat des échéances, des créances et des dettes
	6	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
	7	Frais de recherche et de développement
	8	Intérêts Immobilisés
	9	Intérêts sur éléments de l'actif circulant
	10	Différences d'évaluation sur éléments fongibles
X	11	Produits à recevoir
	12	Produits à recevoir, détail
X	13	Charges à payer
	14	Charges à payer, détail
X	15	Charges et produits constatés d'avance
	16	Charges à répartir sur plusieurs exercices
	17	Crédit-bail
	18	Engagements financiers
	19	Dettes garanties par des sûretés réelles
X	20	Effectif moyen
	21	Liste des filiales et participations
X	22	Ressources de l'organisme
X	23	Décomposition des actions de formation par finalité
X	24	Conventions de ressources publiques affectées
	25	Produits exceptionnels

Objet social : L'ADEFEAP propose, organise et réalise des actions de recherche et de formations.

Nature et périmètre des activités : - Actions de recherche,
- Formations de Perfectionnement et Qualification auprès des personnels de l'Enseignement Privé

Description des moyens mis en œuvre :
- Subvention de fonctionnement provenant du Ministère de l'Agriculture
- Facturation auprès d'organismes financeurs et employeurs

Exercice 2022/2023 : Date de début : 01/09/2022
Date de fin : 31/08/2023

Résultats comptables :

Total Bilan	Actif	2 647 177,38 €
Total Bilan	Passif	2 647 177,38 €

Total Compte Exploitation	Charges	2 641 952,64 €
Total Compte Exploitation	Produits	2 410 654,58 €

Résultat	-231 298,06 €
-----------------	----------------------

01 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

"L'association a arrêté ses comptes conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut, d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général".

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions :	15 ans
Agencements des constructions	de 7 à 15 ans
Mobilier et Matériel :	de 7 à 10 ans
Logiciel	4 ans
Portail - Site	3 ans

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le solde des valeurs mobilières de placement (composées de comptes livrets et d'un dépôt à terme) s'élève à : 584 556,60€ au 31/08/2023.

PROVISION POUR RETRAITE

Les engagements sont calculés avec la méthode dite des "unités de crédits projetées", imposée dans la norme IAS 19 et recommandée par le Conseil National de Comptabilité.

Le montant de l'engagement, selon les hypothèses suivantes, s'élève à 52 471,78€ au 31/08/2023.

Taux d'actualisation	3,80%
Evolution de carrière	2,50%
Table de mortalité	INSEE 2022
Turn Over	Moyen
Age de départ	60-64
Convention collective	Accord d'entreprise
Taux charges sociales	50%

PROVISION POUR PLAN EPARGNE JOUR

Conformément à la disposition prévue par le CNEAP le 10 Janvier 2002 pour les Chefs d'Etablissements, un plan épargne jour a été mis en place. Le montant de la provision s'élève à 19 790,45€ au 31/08/2023.

AUTRES INFORMATIONS

PARTICIPATION DE L'ETAT

Attribuée par année civile, la participation de l'Etat est répartie entre les deux périodes de l'exercice : septembre-décembre et janvier-août.

Cette répartition se calcule sur la base de l'activité de formation évaluée à partir du nombre d'heures de formation des stagiaires sur ces deux périodes.

Cette répartition a été comptabilisée,

- pour la période septembre-décembre 2022 : en enregistrant la différence entre le montant versé pour l'année civile 2022 et le montant comptabilisé pour la période janvier-août 2022
- pour la période janvier-août 2023 : en appliquant le taux d'activité réalisée connue pour cette période, soit 53,38 % pour ces 8 premiers mois.

02 - IMMOBILISATIONS

Exercice clos le : 31/08/2023

CADRE A	Valeur brute début exercice	Réévaluation	Acquisitions
IMMOBILISATIONS			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'Etablissement, recherche, développement, logiciels	41 340,79		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 408,00		
Immobilisations incorporelles en cours	0,00		0,00
<i>(Sous total)</i>	95 748,79		0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	156 000,00		
Constructions sur sol propre	825 817,75		6 873,73
Install.générales, agenc.aménagt. constructions	218 317,42		
Install.techniques, matériel.outillag.industriels			
Install.générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	345 170,93		6 700,50
Emballages récupérables et divers	0,00		0,00
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>(Sous total)</i>	1 545 306,10		13 574,23
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés : Parts sociales	55 311,84		488,00
Autres titres immobilisés : Bons (Nantissement)			
Autres immob. financières : dépôts et cautionnement versés	60,98		
<i>(Sous total)</i>	55 372,82		488,00
TOTAL	1 696 427,71		14 062,23

CADRE B	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
	par virement	par cession		
IMMOBILISATIONS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablisst, recherche, développement, logiciels			41 340,79	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			54 408,00	
Immobilisations incorporelles en cours			0,00	
<i>(Sous total)</i>			95 748,79	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			156 000,00	
Constructions sur sol propre (<i>régularisation écriture</i>)			825 817,75	
Install.générales, agenc.aménagt. constructions			225 191,15	
Install.techniques, matériel.outillag.Industriels				
Install.générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		546,58	351 324,85	
Emballages récupérables et divers			0,00	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>(Sous total)</i>			1 558 333,75	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés : Parts sociales			55 799,84	
Autres titres immobilisés : Bons (Nantissement)				
Autres immob. financières : dépôts et cautionnement versés			60,98	
<i>(Sous total)</i>			55 860,82	
TOTAL	0,00	546,58	1 709 943,36	

03 - AMORTISSEMENTS

Exercice clos le : 31/08/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en debut exercice	Augmentation Dotations	Diminut. Sort/repr.	Valeur en fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Établist, recherche, développement, logiciels	36 791,26	1 562,35		38 353,61
Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 260,05	18 135,98		40 396,03
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	612 088,71	55 054,80		667 143,51
Install.générales, agenc.aménagt. constructions	29 517,00	18 067,92		47 584,92
Install.techniques, matériel.outillag.industriels				
Install.générales, agencs. aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	288 160,47	26 728,97	546,58	314 342,86
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	988 817,49	119 550,02	546,58	1 107 820,93

CADRE B VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				CADRE C AMORT.DEROGATOIRES	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortiss. linéaires	Amortiss. dégressifs	Amortiss. exceptionnels	Dotations	Reprises
IMMOB. INCORPORELLES					
Frais d'Établist, recherche, développ	1 562,35				
Autres postes d'immob. incorpor.	18 135,98				
IMMOB.CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre	55 054,80				
Install.gén., agenc.aménagt. const.	18 067,92				
Install.tech., matér..outil.indust.					
Inst.général., agenc., aménag. div.					
Matériel de transport					
Matériel bureau, inform., mobilier	26 728,97				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	119 550,02				

CADRE D MOUVEMENTS AFFECTANT LES CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début d'exercice	Augmentation	Dotation exercice aux amortiss	Montant net en fin d'exercice
Charges à répartir sur/plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					

04 - ETAT DES PROVISIONS ET DES FONDS DEDIES

Exercice clos le : 31/08/2023

ETAT DES PROVISIONS

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour engagement Retraite	77 529,54		25 057,76	52 471,78
Pour Plan Epargne Jours	18 734,96	1 055,49	0,00	19 790,45
<i>Sous-total : provisions pour risques et charges</i>	<i>96 264,50</i>	<i>1 055,49</i>	<i>25 057,76</i>	<i>72 262,23</i>
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Des comptes de Clients	3 356,33	21 035,27	16 332,19	8 059,41
<i>Sous-total : provisions pour dépréciation</i>	<i>3 356,33</i>	<i>21 035,27</i>	<i>16 332,19</i>	<i>8 059,41</i>
TOTAL	99 620,83	22 090,76	41 389,95	80 321,64
Dont dotations et reprises	-	d'exploitation..... financières..... exceptionnelles.....	22 090,76	41 389,95

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTEE					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Versement en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Participation de l'Etat	285 000,00	219 299,80	114 078,80		105 221,00

Le fonds dédié à l'ouverture de l'exercice était de 219 299,80 €,
 Au titre de la fin du contrat quinquennal 2018/2022 signé avec l'Etat, l'ADEFEAP a versé au 31 août 2023 114 078,80 €, correspondant aux frais de déplacements de stagiaires.
 Les fonds restant à engager en fin d'exercice s'élèvent à 105 221,00 €

05 - ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

Exercice clos le : 31/08/2023

CADRE A ETAT DES CREANCES	Montt brut	A 1 an au +	A +d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	55 860,82		55 860,82
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	13 699,37	13 699,37	
Clients	271 130,03	271 130,03	
Autres Créances	1 023 470,41	1 023 470,41	
Personnels et comptes rattachés	0,00	0,00	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat : impôts sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat : Subvention à recevoir			
Groupe et associés			
Débiteurs divers (dt créances sur pension titres)			
Charges constatées d'avance	46 491,13	46 491,13	
TOTAL	1 410 651,76	1 354 790,94	55 860,82

CADRE B ETAT DES DETTES	Montt brut	A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts, dettes auprès établi.crédit	0,00	0,00		
. à 2 ans maximun à l'origine				
. à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts, intérêts courus	-	-		
Dettes financières diverses	-	-		
Clients avances - acomptes reçus	7 170,00	7 170,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	78 034,70	78 034,70		
Personnel et comptes rattachés	3 458,52	3 458,52		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	46 350,85	46 350,85		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : autres impôts, taxes, versements assimilés	29 024,30	29 024,30		
Dettes sur immob. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	40 722,95	40 722,95		
Dettes représentatives titres empruntés				
Produits constatés d'avance	-	0,00		
TOTAL	204 761,32	204 761,32		

11 - PRODUITS A RECEVOIR

Exercice clos le : 31/08/2023

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	68 976,50
Autres créances	1 022 077,00
Valeurs mobilières de placements	
Disponibilités	
TOTAL	1 091 053,50

13 - CHARGES A PAYER

Exercice clos le : 31/08/2023

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Intérêts courus sur emprunts	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 995,75
<i>Factures non parvenues</i>	<i>46 995,75</i>
Dettes fiscales et sociales	11 463,04
<i>Personnel, charges à payer</i>	
<i>Organismes sociaux, charges à payer</i>	
<i>Etat, charges à payer</i>	<i>11 463,04</i>
TOTAL	58 458,79

15 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Exercice clos le : 31/08/2023

Eléments	Charges	Produits
Charges et produits d'exploitation	46 491,13	-
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
TOTAL	46 491,13	-

20 - EFFECTIF MOYEN

(Equivalent Temps Plein)

Exercice clos le : 31/08/2023

	Exercice 2022/2023	Exercice 2021/2022
	21,86 (permanents)	22,55 (permanents)
	0,62 (intervenants)	0,81 (intervenants)
TOTAL	22,48	23,36

22 - RESSOURCES DE L'ORGANISME

Exercice clos le : 31/08/2023

ORIGINE DES FONDS	Montants (N)		Montants (N-1)	
	en Euros	en %	en Euros	en %
Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers				
Entreprises : Etablissements (EAP et EGTP)	284 510,70		203 455,98	
Etat, collectivités locales, établissements publics Pôle Emploi				
Entreprises VIA FONGECIF, OMA, FAF... (OPCA-FORMIRIS-AGEFOS-CDC)	243 811,50		470 303,75	
Particuliers (Stagiaires)	937,60		394,80	
Sous Total (1)	529 259,80	23,08	674 154,53	26,15
Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances européennes				
Participation de l'Etat (Subv.de fonctionnement)	1 721 587,00		1 836 668,00	
Aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis	666,74		7 333,26	
Aide exceptionnelle Formiris				
Autres collectivités territoriales				
Sous Total (2)	1 722 253,74	75,11	1 844 001,26	71,52
Autres				
Autres organismes de formation	5 450,00		930,60	
Autres ressources	35 935,26		59 261,91	
Sous Total (3)	41 385,26	1,80	60 192,51	2,33
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 292 898,80	100	2 578 348,30	100

23 - DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

Exercice clos le : 31/08/2023

	VOLUMES FINANCIERS			
	(N)		(N-1)	
	Montant	en%	Montant	en%
Finalité des actions				
Qualifiantes ou certifiantes	590 358,72	30,61	753 753,41	33,17
Perfectionnement	1 338 017,53	69,39	1 518 385,66	66,83
TOTAL	1 928 376,25	100	2 272 139,07	100

Subvention Ministère	
Forfait Etablissement	323 457,00
Forfait Déplacements Stagiaires	66 000,00

Montant activité 2022 non finançable : sept-déc 22	-43 775,00
Montant activité 2023 non finançable : janv-août 23	27 627,00
<u>A déduire :</u>	
Effort budgétaire :sept.-décembre 22	18 666,00
Effort budgétaire :janv.août 23	37 334,00

Autres produits :	47 213,55
-------------------	-----------

TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 292 898,80
--------------------------------------	---------------------

24 - CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Exercice clos le : 31/08/2023

Convention	Montant Initial	Montant comptabilisé		
		sur exercice : N-1 2021/2022	sur exercice : N 2022/2023	sur exercice : N+1 2023/2024
CONTRAT ETAT - Arrêté 2021	1 653 598,00	767 013,00		
CONTRAT ETAT - Arrêté 2022	1 769 165,00	1 069 655,00	699 510,00	
CONTRAT ETAT - Arrêté 2023	1 830 735,00		1 022 077,00	808 658,00

Montant comptabilisé sur exercice N-1	1 836 668,00
---------------------------------------	--------------

Montant comptabilisé sur exercice N	1 721 587,00
-------------------------------------	--------------